



Plan stratégique

2023-2028

MOT DE LA DIRECTION

Le plan stratégique d'une organisation contient les objectifs qu'elle souhaite se fixer au cours d'un horizon donné et établit des actions en vue de les atteindre. Opération essentielle à toute institution, l'élaboration d'un tel plan permet de se positionner sur différents enjeux et de prioriser les éléments sur lesquels elle souhaite se concentrer.

Pour le Cégep régional de Lanaudière¹, l'élaboration d'un plan stratégique représente aussi un moment charnière pour s'interroger sur sa mission même et également sur les valeurs qu'il souhaite mettre au centre de ses actions et qui guideront ses réflexions.

Souscrivant à des principes de coopération et de participation active, l'organisation d'une planification stratégique constitue une occasion concrète d'impliquer l'ensemble des parties prenantes d'un établissement d'enseignement. C'est dans cette perspective que, tout au long du processus, la consultation de l'ensemble de la communauté a représenté une considération de la plus haute importance.

Le *Plan stratégique 2023-2028 du Cégep de Lanaudière* souscrit également au principe d'efficience. Une orientation souhaitée voulant qu'un plan stratégique rassembleur pour le Cégep de Lanaudière doive, malgré le modèle particulier et unique de notre collège, être ambitieux, tout en demeurant succinct et réalisable. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu miser sur des enjeux, des objectifs et des actions prioritaires, en nous concentrant davantage sur leur importance que sur leur nombre.

Compte tenu de la structure de notre établissement, l'élaboration a été constituée de travaux de chantiers à la fois régionaux et locaux.

Le Cégep de Lanaudière étant composé de collèges constituants, de services administratifs et d'une direction de la formation continue, il importe que le plan stratégique soit rassembleur et qu'il puisse fédérer notre collège autour de valeurs, d'enjeux et d'objectifs structurants qui prennent en compte ce modèle unique. Cette même structure nécessite également de considérer la réalité particulière des différents collèges constituants, des services administratifs et de la direction de la formation continue, de même que leur culture et leurs ressources, tout en respectant leur degré d'autonomie. C'est pourquoi les valeurs, la mission, les enjeux et les objectifs de notre plan ont été déterminés pour l'ensemble du Cégep de Lanaudière, alors que les actions ont été réfléchies localement dans chacun des collèges constituants, dans les services administratifs et à la direction de la formation continue.

C'est dans cet esprit et sur la base d'une large consultation que le *Plan stratégique 2023-2028 du Cégep de Lanaudière* a permis d'établir sa mission et ses valeurs. C'est aussi en ce sens que les enjeux, les objectifs et les actions ont été déterminés.

En considération de l'autonomie pédagogique des collèges constituants et de leur réalité singulière, les plans de réussite sont élaborés localement, et ce, afin de s'arrimer aux différentes mesures d'aide et politiques locales. Toutefois, nous nous assurons que ceux-ci s'intègrent aussi au plan stratégique du Cégep de Lanaudière.

Le *Plan stratégique 2023-2028 du Cégep de Lanaudière* se veut rassembleur et collaboratif. Son déploiement permettra à notre établissement de grandir, de se développer et de rayonner, tout en assurant de faire de notre mission éducative notre plus grande priorité.



Hélène Bailleu
Directrice générale



Stéphane Dignard
Président du conseil d'administration

1 : Le Cégep régional de Lanaudière constitue le nom officiel de l'établissement. À des fins d'allègement, l'expression «Cégep de Lanaudière» est toutefois utilisée.

DÉMARCHE

Les travaux d'élaboration du *Plan stratégique 2023-2028* ont été confiés à un comité de pilotage composé de la direction générale, des directions des collèges constituants et des directions des services et se sont étendus de l'hiver 2020 à l'automne 2022. Un devis d'élaboration exhaustif, lequel identifiait les parties prenantes à consulter, les données à recueillir de même que les outils de collecte à utiliser, avait été produit.

Étape 1

Identification de la mission, des valeurs et des enjeux (opération régionale)

En premier lieu, le comité de pilotage, ayant analysé le contexte interne et externe de l'organisation, a proposé une série d'enjeux pour l'ensemble du Cégep de Lanaudière sur laquelle pourrait reposer le plan stratégique. Celle-ci a par la suite été soumise pour consultation auprès des parties prenantes. Lors de cette consultation, la communauté a également été questionnée sur les valeurs à privilégier de même que sur l'énoncé de mission de l'organisation. Cette consultation régionale, la première d'une série de trois, a identifié les souhaits, les besoins ainsi que les préférences de la communauté et des partenaires. Elle a également permis de déterminer la mission, les enjeux et les valeurs qui servent d'assise au plan stratégique de notre institution. Lors de cette opération, 843 membres de la communauté ont participé à la consultation, dont des membres du personnel, des étudiants et des partenaires du milieu de l'éducation, du milieu socioéconomique et du marché du travail ont complété le sondage. Des membres du conseil d'administration et des conseils d'établissement l'ont également complété.

Étape 2

Identification des objectifs et des indicateurs (opération régionale)

Sur la base des résultats de la consultation de l'étape 1, le comité de pilotage a par la suite été appelé à sélectionner les enjeux qui se sont particulièrement illustrés. Il s'est vu ensuite confier la tâche d'identifier, pour chacun d'entre eux, une série d'objectifs et d'indicateurs. Puis, cette série d'objectifs a été soumise pour consultation auprès des mêmes parties prenantes qu'à l'étape 1, à savoir des membres du personnel, des étudiants, des partenaires du milieu de l'éducation, du milieu socioéconomique, du marché du travail et de membres des instances administratives. Au total, 710 personnes se sont prononcées lors de cette étape.

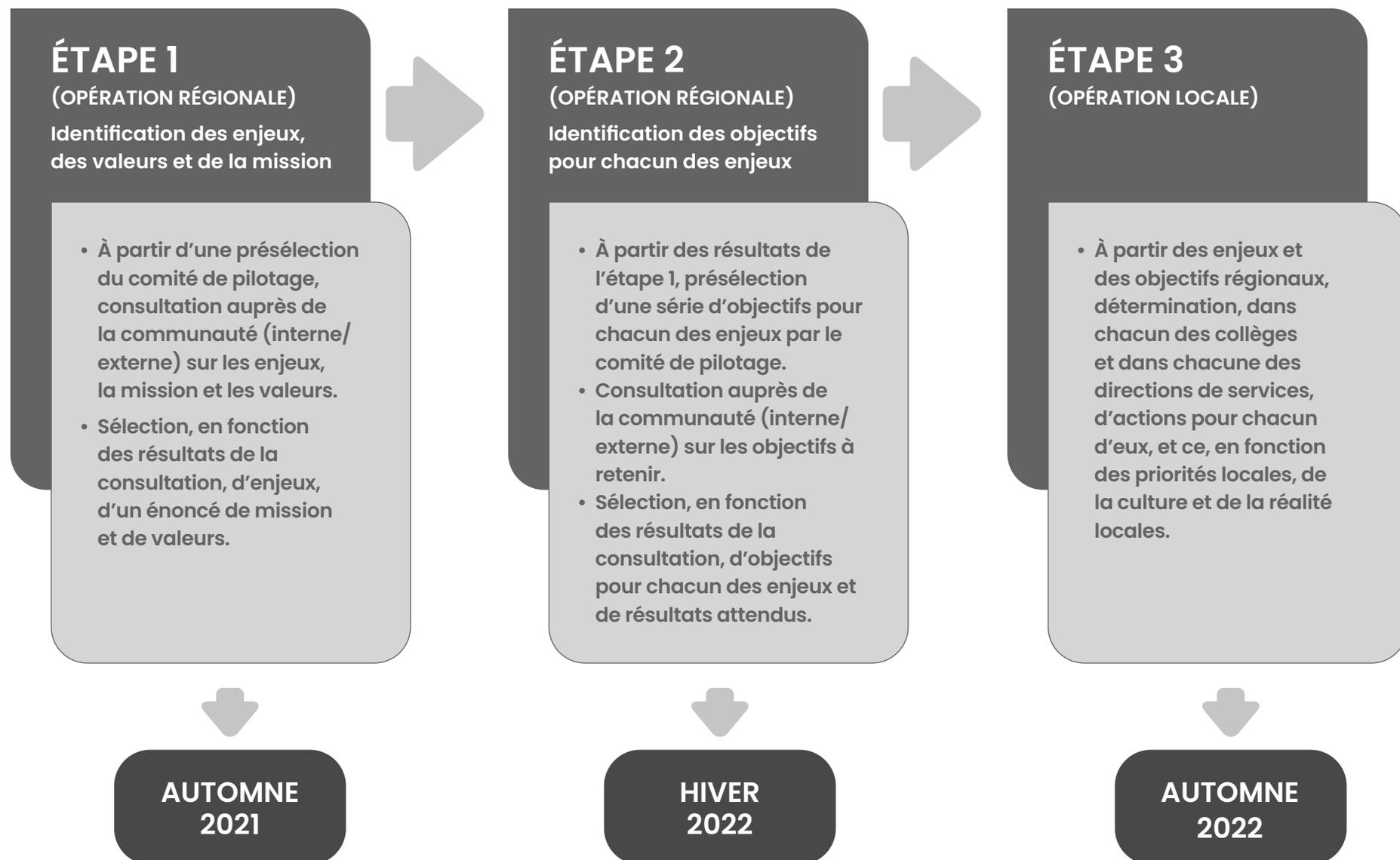
Étape 3

Identification des actions (opération locale)

Une fois les enjeux et les objectifs identifiés sur le plan régional, des consultations dans les collèges constituants, dans les services administratifs et à la direction de la formation continue et des services aux entreprises ont servi à déterminer des actions précises pour les atteindre. Les consultations ont pris des formes distinctes au sein des différents établissements et ont notamment compris des journées de discussion, des groupes de réflexion et des discussions dans les instances.

VUE SYNOPTIQUE

Élaboration du Plan stratégique 2023-2028



MISSION

Le Cégep de Lanaudière se donne comme mission d'offrir une formation collégiale répondant aux besoins des étudiants et des entreprises. Il veut accompagner les étudiants vers leur réussite scolaire et éducative en les aidant à développer leur plein potentiel. Notre établissement désire former des citoyens impliqués et ouverts sur le monde.

VALEURS



Excellence

Dispenser des services répondant à des critères et des standards élevés.



Créativité

Inventer, concevoir, réfléchir de manière originale.



Ouverture à la diversité

Se montrer ouvert et tolérant aux différences entre les individus et les groupes.



Développement durable

Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.



Innovation

Développer de nouvelles connaissances et de nouvelles façons de faire.



Collaboration

Travailler de concert et participer à une œuvre commune.

ENJEUX ET OBJECTIFS

ENJEU 1

Développement et diversification de l'offre de formation collégiale pour répondre aux besoins, aux attentes et à la réalité de Lanaudière.

La région de Lanaudière fait face à différents défis en matière démographique et géographique. Afin de répondre aux besoins et aux attentes de la population et des employeurs, le Cégep de Lanaudière devra pouvoir développer et diversifier son offre de formation collégiale, et ce, autant au secteur régulier qu'au secteur de la formation continue et des services aux entreprises. Notre établissement devra aussi veiller à déployer son offre de formation de manière innovante, notamment en diversifiant les lieux où sont offerts les cours et les programmes d'études.

- Développer et diversifier, au secteur régulier et au secteur de la formation continue et des services aux entreprises, la carte des programmes et des formations.
- Renforcer les liens avec la communauté, les établissements d'enseignement ainsi que les différents partenaires du milieu.
- Augmenter l'attractivité des programmes et des cours offerts.
- Élaborer et actualiser les versions locales de notre offre de formation en s'assurant qu'elle réponde aux besoins et aux intérêts des étudiants, des employeurs de la région et des universités.
- Mettre en œuvre des projets favorisant la fluidité des parcours de formation.

ENJEU 2

Inclusion et réussite d'un effectif étudiant de plus en plus hétérogène, aux besoins variés et aux parcours et rythmes scolaires diversifiés.

L'effectif étudiant collégial est de plus en plus hétérogène. Plusieurs étudiants allongent leur parcours d'études, en conciliant les études, le travail et la vie personnelle. Plusieurs d'entre eux adoptent des rythmes scolaires personnalisés. De nouvelles mesures d'aide permettent maintenant à des étudiants à besoins particuliers l'accès aux études collégiales. Cela doit se traduire par la création de mesures d'aide adaptées et ciblées. Le Cégep de Lanaudière devra déployer des moyens afin de pouvoir s'adapter à ces nouvelles réalités, et ce, afin de pouvoir assurer la réussite et la persévérance scolaires des étudiants.

- Développer des projets et des activités qui tiennent compte des caractéristiques, des valeurs et des habitudes des nouvelles générations d'étudiants.
- Développer et diversifier des mesures d'aide pour soutenir la réussite des étudiants.
- Bonifier la collaboration et la synergie des différents services des collèges autour de la réussite des étudiants.
- Former et outiller la communauté sur les besoins des étudiants en situation de handicap et à besoins particuliers.
- Soutenir des actions visant à améliorer l'accessibilité aux études des étudiants appartenant à des groupes sous-représentés (étudiants autochtones, de première génération, issus des milieux ruraux, etc.).

ENJEU 3

Émergence de nouveaux modes d'apprentissage, de nouvelles formules pédagogiques et d'outils technologiques.

Le contexte dans lequel a été élaboré le présent plan stratégique a mis en lumière le phénomène de mutation de l'enseignement supérieur. Que ce soit sur le plan des méthodes pédagogiques, de l'enseignement virtuel ou hybride, d'outils technologiques spécialisés, il apparaît évident que le Cégep de Lanaudière devra s'assurer de suivre l'évolution des besoins des étudiants et des membres du personnel. Notre établissement devra faire preuve d'innovation et de créativité afin de s'assurer d'être une institution d'enseignement ancrée dans le 21^e siècle.

- Développer des projets et des activités qui tiennent compte des nouvelles réalités pédagogiques et technologiques, en tirant profit des nouvelles technologies et en ayant recours à des solutions plus modernes.
- Encourager des pratiques pédagogiques et de gestion innovantes et des modes d'enseignement adaptés aux besoins des étudiants et du marché du travail.
- Améliorer les infrastructures technopédagogiques des collèges.
- Offrir un accompagnement et de la formation en matière de nouveaux outils technologiques.

ENJEU 4

Pérennité et actualisation des ressources matérielles, technologiques, financières et immobilières.

La région de Lanaudière fait face à une hausse démographique majeure, l'une des plus importantes au Québec. Cela se traduit par une hausse considérable de l'effectif étudiant. Afin de pouvoir répondre à sa mission, le Cégep de Lanaudière devra développer ses installations et s'assurer d'avoir les ressources nécessaires à cette fin.

- Planifier la hausse des effectifs étudiants prévue en s'assurant que nos ressources et infrastructures répondent aux besoins de notre établissement.
- Aménager, rénover ou créer des espaces adaptés aux besoins des étudiants, des programmes d'études et des activités parascolaires.
- Développer les infrastructures réseautiques et infonuagiques et assurer la sécurité des actifs informationnels, notamment en déployant des stratégies et des outils en matière de cybersécurité.
- Poursuivre et améliorer la mise en place des différents processus par l'accompagnement et la simplification de ceux-ci.
- Développer une stratégie de développement des affaires et partenariale pour assurer la rentabilité et l'autofinancement.

ENJEU 5

Implication en recherche, innovation, développement, participation aux enjeux sociétaux actuels et ancrage dans la communauté.

Afin d'être une institution postsecondaire de haut savoir et un lieu d'expertise, le Cégep de Lanaudière devra continuer d'œuvrer à l'amplification de ses activités de recherche, d'innovation et de développement. Se voulant un établissement ancré dans sa communauté et ouvert sur le monde, il portera une attention particulière aux enjeux sociétaux et visera à y participer positivement.

- Développer et diversifier les activités de recherche, d'innovation et de développement.
- Mettre en œuvre des projets innovants et créatifs qui favorisent le rayonnement de l'établissement et qui positionnent le Cégep comme un acteur engagé dans sa communauté.
- Promouvoir l'offre de services à la communauté et faciliter l'accès à nos services-conseils.
- Développer des initiatives en matière d'internationalisation et d'interculturalisme.

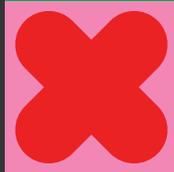
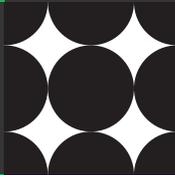
ENJEU 6

Offrir un milieu de vie permettant d'attirer et de retenir du personnel qualifié tout en favorisant le développement du sentiment d'appartenance au Cégep.

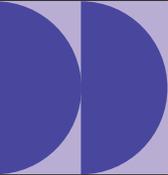
Un milieu de vie et de travail stimulant représente un facteur décisif pour le bien-être des personnes. Celui-ci comprend un milieu dans lequel il est agréable de travailler et peut se décliner en différentes facettes, dont l'environnement physique, les installations, les différentes activités et les différentes politiques. Le Cégep de Lanaudière portera une attention particulière à offrir un milieu de vie dans lequel l'ensemble de la communauté pourra se sentir épanoui.

- Attirer et acquérir le personnel qualifié en vue de contribuer au développement de l'organisation.
- Mobiliser et retenir les employés afin de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à l'organisation.
- Favoriser le développement professionnel des employés et accroître la reconnaissance de leur contribution.





**SERVICES
ADMINISTRATIFS
ET FORMATION
CONTINUE**



SERVICES ADMINISTRATIFS ET FORMATION CONTINUE

Enjeu 1 : Développement et diversification de l'offre de formation collégiale pour répondre aux besoins, aux attentes et à la réalité de Lanaudière.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
1.1 Développer et diversifier, au secteur régulier et au secteur de la formation continue et des services aux entreprises, la carte des programmes et des formations.	1.1.1 Hausse et diversification des programmes et des formations.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-1 Mener des études sur les besoins de formation dans Lanaudière. ● SA-2 Déposer des demandes d'autorisation pour de nouveaux programmes de formation au secteur régulier. ● SA-3 Développer des formations créditées et non créditées au secteur de la formation continue. ● FC-1 Développer ou acquérir de nouvelles formations en cohérence avec le contexte du marché du travail.
1.2 Renforcer les liens avec la communauté, les établissements d'enseignement ainsi que les différents partenaires du milieu.	1.2.1 Hausse des partenariats.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-4 Travailler de concert avec les établissements québécois et canadiens autour de projets pédagogiques communs. ● FC-2 Offrir des occasions d'échange qui favorisent le maillage et la recherche de solutions tangibles et concrètes pour les entreprises.
1.3 Augmenter l'attractivité des programmes et des cours offerts.	1.3.1 Maintien ou hausse des inscriptions.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-5 Poursuivre le développement de la nouvelle identité visuelle du Cégep. ● SA-6 Identifier et mettre en place de nouvelles stratégies de promotion destinées aux médias sociaux. ● SA-7 Développer et implanter le nouveau site Web du Cégep. ● FC-3 Développer une image de marque qui met en valeur la qualité de nos services offerts.

Enjeu 1 : Développement et diversification de l'offre de formation collégiale pour répondre aux besoins, aux attentes et à la réalité de Lanaudière.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
1.4 Élaborer et actualiser les versions locales de notre offre de formation en s'assurant qu'elle réponde aux besoins et aux intérêts des étudiants, des employeurs de la région et des universités.	1.4.1 Développement de nouvelles modalités de formation.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-8 Identifier les besoins du nord de Lanaudière et déployer le campus de Saint-Zénon. ● SA-9 Tenir des rencontres régionales de concertation entre les collèges en vue de l'implantation éventuelle du nouveau programme Techniques d'administration et de gestion. ● FC-4 Assurer une vigie et adapter nos formations à la réalité du marché du travail.
1.5 Mettre en œuvre des projets favorisant la fluidité des parcours de formation.	1.5.1 Élaboration de projets interordres.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-10 Continuer le développement des passerelles DEP-DEC et DEC-BAC. ● SA-11 Poursuivre le déploiement du Pôle lanauois en enseignement supérieur. ● FC-5 Analyser et identifier les domaines de formation prioritaires afin de mettre en place des passerelles AEP, DEP, AEC.

Enjeu 2 : Inclusion et réussite d'un effectif étudiant de plus en plus hétérogène, aux besoins variés et aux parcours et rythmes scolaires diversifiés.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
2.1 Développer des projets et des activités qui tiennent compte des caractéristiques, des valeurs et des habitudes des nouvelles générations d'étudiants.	2.1.1 Mise en œuvre de projets novateurs.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-12 Développer des équipes sportives régionales.
2.2 Développer et diversifier des mesures d'aide pour soutenir la réussite des étudiants.	2.2.1 Hausse et diversification des mesures d'aide aux étudiants.	<ul style="list-style-type: none"> ● FC-6 Travailler en complémentarité avec les services adaptés du secteur régulier.
2.3 Bonifier la collaboration et la synergie des différents services des collèges autour de la réussite des étudiants.	2.3.1 Mise en œuvre d'outils de concertation et de collaboration.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-13 Déployer un outil de tableau de bord interactif portant sur la réussite, la persévérance et le cheminement scolaires. ● FC-7 Favoriser l'engagement des parties prenantes au bénéfice de la réussite des étudiants adultes.
2.4 Former et outiller la communauté sur les besoins des étudiants en situation de handicap et à besoins particuliers.	2.4.1 Élaboration d'outils et de formations.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-14 Soutenir le secteur régulier dans le déploiement de services pour les étudiants en situation de handicap et à besoins particuliers.
2.5 Soutenir des actions visant à améliorer l'accessibilité aux études des étudiants appartenant à des groupes sous-représentés (étudiants autochtones, de première génération, issus des milieux ruraux, etc.).	2.5.1 Mise en œuvre d'actions visant l'accessibilité aux études.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-15 Accompagner les différents services mandataires dans la réalisation des aménagements d'espaces adaptés aux différents milieux. ● SA-16 Consolider notre structure afin de répondre aux besoins des étudiants-athlètes faisant partie du sport-études. ● FC-8 Exercer une veille stratégique relative au développement/implantation de nouveaux programmes destinés à une clientèle spécifique.

Enjeu 3 : Émergence de nouveaux modes d'apprentissage, de nouvelles formules pédagogiques et d'outils technologiques.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
3.1 Développer des projets et des activités qui tiennent compte des nouvelles réalités pédagogiques et technologiques, en tirant profit des nouvelles technologies et en ayant recours à des solutions plus modernes.	3.1.1 Développement de projets novateurs et diversification des méthodes et des pratiques pédagogiques.	<ul style="list-style-type: none"> • SA-17 Favoriser un partenariat avec les CP TIC afin de soutenir la prestation des enseignants. • FC-9 Exercer une veille stratégique sur les pratiques innovantes et nouvelles technologies facilitant le transfert des connaissances.
3.2 Encourager des pratiques pédagogiques et de gestion innovantes et des modes d'enseignement adaptés aux besoins des étudiants et du marché du travail.	3.2.1 Création de nouvelles modalités d'enseignement et d'apprentissage de pointe et développement d'un volet « apprentissage en milieu de travail ».	<ul style="list-style-type: none"> • SA-18 Aménager des locaux adaptés aux nouvelles méthodes d'enseignement et aux nouvelles technologies.
3.3 Améliorer les infrastructures technopédagogiques des collèges.	3.3.1 Infrastructures technopédagogiques améliorées.	<ul style="list-style-type: none"> • SA-19 Acquérir des équipements numériques à la suite des recommandations des CP TIC et des besoins exprimés par le corps professoral.
3.4 Offrir un accompagnement et de la formation en matière de nouveaux outils technologiques.	3.4.1 Formations offertes.	<ul style="list-style-type: none"> • FC-10 Rehausser les connaissances et les compétences des professionnels afin d'assurer un meilleur soutien pédagogique aux chargés de cours, spécialistes de contenu et formateurs.

Enjeu 4 : Pérennité et actualisation des ressources matérielles, technologiques, financières et immobilières.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
4.1 Planifier la hausse des effectifs étudiants prévue en s'assurant que nos ressources et infrastructures répondent aux besoins de notre établissement.	4.1.1 Augmentation des infrastructures et des ressources matérielles, technologiques, financières et immobilières.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-20 Procéder au rehaussement des infrastructures réseautiques actuelles permettant d'avoir de meilleures performances et d'assurer une haute disponibilité des infrastructures internes et externes. ● SA-21 Effectuer le dépôt des demandes d'ajouts d'espaces au MES afin de répondre aux déficits d'espaces. ● SA-22 Réaliser des projets d'envergure pour les besoins planifiés, notamment l'agrandissement du Cégep de Lanaudière à Terrebonne.
4.2 Aménager, rénover ou créer des espaces adaptés aux besoins des étudiants, des programmes d'études et des activités parascolaires.	4.2.1 Aménagement, rénovation et création d'espaces.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-23 Poursuivre la mise en place des recommandations découlant du Plan directeur des installations. ● SA-24 Poursuivre le maintien des actifs mobiliers et immobiliers.
4.3 Développer les infrastructures réseautiques et infonuagiques et assurer la sécurité des actifs informationnels, notamment en déployant des stratégies et des outils en matière de cybersécurité.	4.3.1 Développement des infrastructures et utilisation accrue de l'infonuagique.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-25 Recourir à l'infonuagique dans le cadre de la transformation numérique lorsque possible. ● SA-26 Mettre en place des mesures de sécurité (selon les bonnes pratiques) et des mécanismes de détection et d'intrusion.

Enjeu 4 : Pérennité et actualisation des ressources matérielles, technologiques, financières et immobilières.

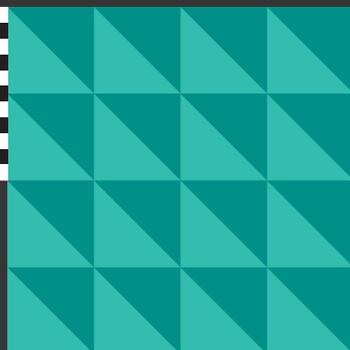
OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
4.4 Poursuivre et améliorer la mise en place des différents processus par l'accompagnement et la simplification de ceux-ci.	4.4.1 Déploiement de stratégies et d'outils. 4.4.2 Accompagnement, simplification et efficacité des processus.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-27 Mettre en place des outils d'actifs informationnels permettant d'optimiser nos processus et promouvoir la proactivité. ● SA-28 Accompagner et soutenir l'organisation dans la mise en œuvre de nouveaux outils technologiques pour la rendre plus efficace. ● SA-29 Informer et sensibiliser la communauté sur les obligations, les règles et les processus en place au niveau de l'approvisionnement. ● SA-30 Créer des capsules d'information afin d'outiller le personnel relativement au processus d'acquisition de biens, de services et de travaux de construction.
4.5 Développer une stratégie de développement des affaires et partenariale pour assurer la rentabilité et l'autofinancement.	4.5.1 Diversification des revenus.	<ul style="list-style-type: none"> ● FC-11 Faciliter l'accès des entreprises aux différentes sources de financement en lien avec le rehaussement des compétences de leurs employés. ● FC-12 Mettre en place des outils de suivis de la rentabilité.

Enjeu 5 : Implication en recherche, innovation, développement, participation aux enjeux sociétaux actuels et implication dans la communauté.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
5.1 Développer et diversifier les activités de recherche, d'innovation et de développement.	5.1.1 Hausse et diversification des projets et des sources de financement.	<ul style="list-style-type: none"> SA-31 Saisir les opportunités de financement en matière de recherche, d'innovation et de développement. SA-32 Déployer le logiciel «Espace recherche et création» en collaboration avec la Fédération des cégeps et l'Université du Québec. SA-33 Voir à l'émergence de nouveaux chercheurs et domaines d'expertise. SA-34 Participer au développement des centres de recherche et d'expertise, en les soutenant de différentes manières. SA-35 Développer des partenariats avec les établissements collégiaux de la Rive-Nord.
5.2 Mettre en œuvre des projets innovants et créatifs qui favorisent le rayonnement de l'établissement et qui positionnent le Cégep comme un acteur engagé dans sa communauté.	5.2.1 Hausse de la visibilité des projets réalisés et de l'expertise disponible.	<ul style="list-style-type: none"> SA-36 Créer des journées de la recherche et de l'innovation. SA-37 Mise en œuvre du plan directeur d'écologisation 2022-2027. FC-13 Exercer un rôle de liaison entre les centres d'expertise et notre clientèle dans le but de développer des formations adaptées qui permettront aux individus et aux entreprises d'actualiser leurs pratiques.
5.3 Promouvoir l'offre de services à la communauté et faciliter l'accès à nos services-conseils.	5.3.1 Promotion des services offerts.	<ul style="list-style-type: none"> SA-38 Promouvoir l'expertise du Cégep en utilisant des outils de promotion et de communication.
5.4 Développer des initiatives en matière d'internationalisation et d'interculturalisme.	5.4.1 Mise en œuvre de projets.	<ul style="list-style-type: none"> SA-39 Élaborer et mettre en œuvre une structure de développement de l'international. SA-40 Développer le recrutement d'étudiants internationaux. SA-41 Mettre en œuvre des initiatives en matière de mobilité étudiante et enseignante. SA-42 Participer au développement de l'internationalisation du curriculum.

Enjeu 6 : Offrir un milieu de vie permettant d'attirer et de retenir du personnel qualifié tout en favorisant le développement du sentiment d'appartenance au Cégep.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
6.1 Attirer et acquérir le personnel qualifié en vue de contribuer au développement de l'organisation.	6.1.1 Mise en œuvre de stratégies d'attraction et d'acquisition de talents.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-43 Mettre en place un programme d'accueil de stagiaires. ● SA-44 Mettre en place un programme de référencement. ● SA-45 Revoir les processus d'affichage pour les dynamiser. ● SA-46 Augmenter la visibilité de l'organisation et se faire connaître davantage. ● SA-47 Mettre de l'avant les avantages de travailler au Cégep de Lanaudière. ● SA-48 Développer la nouvelle « marque employeur » du Cégep.
6.2 Mobiliser et retenir les employés afin de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à l'organisation.	6.2.1 Mise en œuvre de stratégies de mobilisation et de rétention des employés.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-49 Développer une approche de supervision axée sur les besoins motivationnels des employés. ● SA-50 Mettre en place un programme de la relève. ● SA-51 Enrichir les tâches des employés selon les besoins motivationnels. ● SA-52 Prévenir les conflits par le biais d'un programme de médiation par les pairs. ● FC-14 Consolider et adapter les outils d'accueil, d'intégration et d'accompagnement.
6.3 Favoriser le développement professionnel des employés et accroître la reconnaissance de leur contribution.	6.3.1 Mise en œuvre de stratégies de développement professionnel et de reconnaissance des contributions.	<ul style="list-style-type: none"> ● SA-53 Mettre en place un programme individuel de développement. ● SA-54 Mettre en place un programme de reconnaissance. ● SA-55 Accroître les connaissances et les compétences du personnel par l'entremise de formations favorisant l'innovation et la créativité dans un contexte de transformation numérique. ● SA-56 Développer un programme régional d'intégration et d'accompagnement des nouveaux enseignants.



**COLLÈGE
CONSTITUANT
DE TERREBONNE**



COLLÈGE CONSTITUANT DE TERREBONNE

Enjeu 1 : Développement et diversification de l'offre de formation collégiale pour répondre aux besoins, aux attentes et à la réalité de Lanaudière.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
1.1 Développer et diversifier, au secteur régulier et au secteur de la formation continue et des services aux entreprises, la carte des programmes et des formations.	1.1.1 Hausse et diversification des programmes et des formations.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-1 Saisir les opportunités d'appel de projets pour les nouveaux programmes.
1.2 Renforcer les liens avec la communauté, les établissements d'enseignement ainsi que les différents partenaires du milieu.	1.2.1 Hausse des partenariats.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-2 Développer et consolider des partenariats locaux pérennes. ● TB-3 Augmenter le nombre d'activités institutionnelles établissant des ponts avec la communauté. ● TB-4 Mettre en place une structure administrative locale de suivi et d'accompagnement des différents partenariats.
1.3 Augmenter l'attractivité des programmes et des cours offerts.	1.3.1 Maintien ou hausse des inscriptions.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-5 Revoir les stratégies du plan de communication du Cégep de Lanaudière à Terrebonne. ● TB-6 Mobiliser la communauté pour la participation aux stratégies de recrutement des étudiants. ● TB-7 Développer de nouvelles bases d'admission pour les étudiants en DEP.

Enjeu 1 : Développement et diversification de l'offre de formation collégiale pour répondre aux besoins, aux attentes et à la réalité de Lanaudière.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
1.4 Élaborer et actualiser les versions locales de notre offre de formation en s'assurant qu'elle réponde aux besoins et aux intérêts des étudiants, des employeurs de la région et des universités.	1.4.1 Développement de nouvelles modalités de formation.	<ul style="list-style-type: none"> • TB-8 Actualiser et réviser notre offre de programmes en accentuant l'approche-programme et la valorisation de la formation générale. • TB-9 Développer des grilles de programmes compatibles avec des modes alternatifs d'apprentissage tels que l'alternance travail-étude (ATE) et l'apprentissage en milieu de travail (AMT).
1.5 Mettre en œuvre des projets favorisant la fluidité des parcours de formation.	1.5.1 Élaboration de projets interordres.	<ul style="list-style-type: none"> • TB-10 Établir des ponts plus étroits avec les écoles secondaires de notre bassin pour avoir une meilleure connaissance des étudiants et de leurs besoins éducatifs. • TB-11 Favoriser les passerelles DEC-BAC. • TB-12 Stimuler les partenariats entre les universités et les membres de la communauté du Cégep de Lanaudière à Terrebonne.

Enjeu 2² : Inclusion et réussite d'un effectif étudiant de plus en plus hétérogène, aux besoins variés et aux parcours et rythmes scolaires diversifiés.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
2.1 Développer des projets et des activités qui tiennent compte des caractéristiques, des valeurs et des habitudes des nouvelles générations d'étudiants.	2.1.1 Mise en œuvre de projets novateurs.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-13 Accentuer la participation étudiante aux différentes instances pour améliorer la prise en compte de leurs besoins dans leur réussite éducative. ● TB-14 Améliorer la passation du sondage sur la population étudiante collégiale (SPEC) et optimiser l'utilisation des données. ● TB-15 Soutenir les initiatives pédagogiques qui prennent en compte les besoins des étudiants.
2.2 Développer et diversifier des mesures d'aide pour soutenir la réussite des étudiants.	2.2.1 Hausse et diversification des mesures d'aide aux étudiants.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-16 Mettre en place des initiatives de valorisation institutionnelle de la langue. ● TB-17 Instaurer une culture de pratiques à impact élevé. ● TB-18 Procéder à la refonte de nos indicateurs et données de la réussite.
2.3 Bonifier la collaboration et la synergie des différents services des collèges autour de la réussite des étudiants.	2.3.1 Mise en œuvre d'outils de concertation et de collaboration.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-19 Diffuser annuellement le portrait statistique et qualitatif de la population étudiante admise. ● TB-20 Mettre en place une approche concertée décloisonnée de l'aide à la réussite. ● TB-21 Intégrer un processus d'évaluation continue des programmes. ● TB-22 Accentuer et valoriser les collaborations entre les acteurs des trois constituantes.

2 : Les actions de cette section s'arriment à celles contenues dans le plan d'aide à la réussite du collège constituant de Terrebonne.

Enjeu 2 : Inclusion et réussite d'un effectif étudiant de plus en plus hétérogène, aux besoins variés et aux parcours et rythmes scolaires diversifiés.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
2.4 Former et outiller la communauté sur les besoins des étudiants en situation de handicap et à besoins particuliers.	2.4.1 Élaboration d'outils et de formations.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-23 Réaliser et diffuser des capsules d'information et de sensibilisation sur les besoins particuliers des étudiants. ● TB-24 Centraliser l'ensemble des informations pour l'accompagnement et l'enseignement inclusif.
2.5 Soutenir des actions visant à améliorer l'accessibilité aux études des étudiants appartenant à des groupes sous-représentés (étudiants autochtones, de première génération, issus des milieux ruraux, etc.).	2.5.1 Mise en œuvre d'actions visant l'accessibilité aux études.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-25 Poursuivre l'amélioration continue des mesures d'accompagnement des étudiants du cheminement <i>Tremplin DEC</i>. ● TB-26 Déployer des mesures d'enseignement inclusif au sein des pratiques. ● TB-27 Mettre en place un processus d'accueil et d'accompagnement des étudiants autochtones, internationaux et réfugiés.

Enjeu 3 : Émergence de nouveaux modes d'apprentissage, de nouvelles formules pédagogiques et d'outils technologiques.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
3.1 Développer des projets et des activités qui tiennent compte des nouvelles réalités pédagogiques et technologiques, en tirant profit des nouvelles technologies et en ayant recours à des solutions plus modernes.	3.1.1 Développement de projets novateurs et diversification des méthodes et des pratiques pédagogiques.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-28 Soutenir les initiatives technopédagogiques, de pédagogie active et les expérimentations pédagogiques permettant de répondre adéquatement aux besoins des étudiants. ● TB-29 Ajouter une activité pédagogique annuelle.
3.2 Encourager des pratiques pédagogiques et de gestion innovantes et des modes d'enseignement adaptés aux besoins des étudiants et du marché du travail.	3.2.1 Création de nouvelles modalités d'enseignement et d'apprentissage de pointe et développement d'un volet « apprentissage en milieu de travail ».	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-30 Implanter l'alternance travail étude (ATE) dans trois programmes techniques. ● TB-31 Développer des partenariats internationaux dans certains programmes d'étude.
3.3 Améliorer les infrastructures technopédagogiques des collèges.	3.3.1 Infrastructures technopédagogiques améliorées.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-32 Implanter un espace collaboratif d'expérimentation au Cégep de Lanaudière à Terrebonne (de type <i>FabLab</i>). ● TB-33 Développer une approche mutualisée des équipements informatiques et technologiques utilisés en enseignement.
3.4 Offrir un accompagnement et de la formation en matière de nouveaux outils technologiques.	3.4.1 Formations offertes.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-34 Mettre en place un calendrier annuel des formations et des activités pédagogiques. ● TB-35 Mettre en place des communautés de pratiques, des cafés pédagogiques ou autres formules collaboratives.

Enjeu 4 : Pérennité et actualisation des ressources matérielles, technologiques, financières et immobilières.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
4.1 Planifier la hausse des effectifs étudiants prévue en s'assurant que nos ressources et infrastructures répondent aux besoins de notre établissement.	4.1.1 Augmentation des infrastructures et des ressources matérielles, technologiques, financières et immobilières.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-36 Planifier de façon stratégique l'agrandissement du Cégep de Lanaudière à Terrebonne en concordance avec les besoins des programmes actuels et l'ajout de futurs programmes. ● TB-37 Établir un processus interne d'analyse des acquisitions MAOB.
4.2 Aménager, rénover ou créer des espaces adaptés aux besoins des étudiants, des programmes d'études et des activités parascolaires.	4.2.1 Aménagement, rénovation et création d'espaces.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-38 Augmenter le nombre d'espaces communs dédiés aux étudiants et améliorer le milieu de vie. ● TB-39 Moderniser et améliorer certains espaces communs intérieurs et extérieurs. ● TB-40 Harmoniser les espaces actuels et améliorer le sentiment d'appartenance au Cégep de Lanaudière à Terrebonne.
4.3 Développer les infrastructures réseautiques et infonuagiques et assurer la sécurité des actifs informationnels, notamment en déployant des stratégies et des outils en matière de cybersécurité.	4.3.1 Développement des infrastructures et utilisation accrue de l'infonuagique.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-41 Recourir à l'infonuagique dans le cadre de la transformation numérique lorsque possible. ● TB-42 Mettre en place des mesures de sécurité selon les bonnes pratiques. ● TB-43 Former la communauté sur les bonnes pratiques en matière de cybersécurité.

Enjeu 4 : Pérennité et actualisation des ressources matérielles, technologiques, financières et immobilières.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
4.4 Poursuivre et améliorer la mise en place des différents processus par l'accompagnement et la simplification de ceux-ci.	<p>4.4.1 Déploiement de stratégies et d'outils.</p> <p>4.4.2 Accompagnement, simplification et efficacité des processus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TB-44 Mettre en place un comité institutionnel sur les technologies de l'information et des communications (TIC). • TB-45 Former la communauté sur les différents processus en place.
4.5 Développer une stratégie de développement des affaires et partenariale pour assurer la rentabilité et l'autofinancement.	4.5.1 Diversification des revenus.	<ul style="list-style-type: none"> • TB-46 Développer des stratégies d'affaires pérennes chez INÉDI.

Enjeu 5 : Implication en recherche, innovation, développement, participation aux enjeux sociétaux actuels et implication dans la communauté.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
5.1 Développer et diversifier les activités de recherche, d'innovation et de développement.	5.1.1 Hausse et diversification des projets et des sources de financement.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-47 Rechercher du financement pour appuyer les projets de recherche et les projets internationaux. ● TB-48 Augmenter le nombre de collaborations entre les différents départements et nos centres de recherche du Cégep de Lanaudière.
5.2 Mettre en œuvre des projets innovants et créatifs qui favorisent le rayonnement de l'établissement et qui positionnent le Cégep comme un acteur engagé dans sa communauté.	5.2.1 Hausse de la visibilité des projets réalisés et de l'expertise disponible.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-49 Mettre en place un outil de planification annuelle des projets et partenariats avec les programmes et les départements. ● TB-50 Diffuser de façon systématique les résultats obtenus dans le cadre des différents projets. ● TB-51 Faire rayonner les projets réalisés par les membres de notre communauté.
5.3 Promouvoir l'offre de services à la communauté et faciliter l'accès à nos services-conseils.	5.3.1 Promotion des services offerts.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-52 Planifier des rencontres régulières avec les différents responsables de dossiers au Cégep de Lanaudière. ● TB-53 Améliorer la visibilité de la Clinique d'hygiène dentaire. ● TB-54 Promouvoir les services d'INÉDI dans la communauté.
5.4 Développer des initiatives en matière d'internationalisation et d'interculturalisme.	5.4.1 Mise en œuvre de projets.	<ul style="list-style-type: none"> ● TB-55 Mettre en place un comité sur les relations interculturelles. ● TB-56 Réaliser des projets de collaboration nationale et internationale.

Enjeu 6 : Offrir un milieu de vie permettant d'attirer et de retenir du personnel qualifié tout en favorisant le développement du sentiment d'appartenance au Cégep.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
6.1 Attirer et acquérir le personnel qualifié en vue de contribuer au développement de l'organisation.	6.1.1 Mise en œuvre de stratégies d'attraction et d'acquisition de talents.	<ul style="list-style-type: none"> • TB-57 Créer un comité consultatif local sur les pratiques de rétention et d'acquisition de talents.
6.2 Mobiliser et retenir les employés afin de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à l'organisation.	6.2.1 Mise en œuvre de stratégies de mobilisation et de rétention des employés.	<ul style="list-style-type: none"> • TB-58 Intervenir pour apporter des améliorations au climat de travail et au milieu de vie.
6.3 Favoriser le développement professionnel des employés et accroître la reconnaissance de leur contribution.	6.3.1 Mise en œuvre de stratégies de développement professionnel et de reconnaissance des contributions.	<ul style="list-style-type: none"> • TB-59 Mettre en place des activités formelles et informelles de formation ou de reconnaissance récurrentes.



COLLÈGE
CONSTITUANT
DE JOLIETTE



COLLÈGE CONSTITUANT DE JOLIETTE

Enjeu 1 : Développement et diversification de l'offre de formation collégiale pour répondre aux besoins, aux attentes et à la réalité de Lanaudière.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
1.1 Développer et diversifier, au secteur régulier et au secteur de la formation continue et des services aux entreprises, la carte des programmes et des formations.	1.1.1 Hausse et diversification des programmes et des formations.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-1 Analyser les besoins de formation avec la communauté atikamekw et le CAAL. • JO-2 Saisir les opportunités d'appel de projets pour les nouveaux programmes.
1.2 Renforcer les liens avec la communauté, les établissements d'enseignement ainsi que les différents partenaires du milieu.	1.2.1 Hausse des partenariats.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-3 Impliquer l'ensemble de la communauté collégiale dans les activités de promotion.
1.3 Augmenter l'attractivité des programmes et des cours offerts.	1.3.1 Maintien ou hausse des inscriptions.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-4 Analyser la possibilité d'offrir des profils de sortie variés dans les programmes techniques.

Enjeu 1 : Développement et diversification de l'offre de formation collégiale pour répondre aux besoins, aux attentes et à la réalité de Lanaudière.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
1.4 Élaborer et actualiser les versions locales de notre offre de formation en s'assurant qu'elle réponde aux besoins et aux intérêts des étudiants, des employeurs de la région et des universités.	1.4.1 Développement de nouvelles modalités de formation.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-5 Réviser la stratégie de communication du collège pour rejoindre un plus grand nombre de futurs étudiants et étudiantes.
1.5 Mettre en œuvre des projets favorisant la fluidité des parcours de formation.	1.5.1 Élaboration de projets interordres.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-6 Évaluer les besoins en matière de développement de nouvelles ententes DEP-DEC et DEC-BAC. • JO-7 Développer et créer de nouvelles activités pour faciliter la transition secondaire-collégial, en partenariat avec les collèges privés et les Centres de services scolaires.

Enjeu 2 : Inclusion et réussite d'un effectif étudiant de plus en plus hétérogène, aux besoins variés et aux parcours et rythmes scolaires diversifiés.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
2.1 Développer des projets et des activités qui tiennent compte des caractéristiques, des valeurs et des habitudes des nouvelles générations d'étudiants.	2.1.1 Mise en œuvre de projets novateurs.	* <i>Les actions liées à cet enjeu sont consignées dans le plan de réussite.</i>
2.2 Développer et diversifier des mesures d'aide pour soutenir la réussite des étudiants.	2.2.1 Hausse et diversification des mesures d'aide aux étudiants.	
2.3 Bonifier la collaboration et la synergie des différents services des collèges autour de la réussite des étudiants.	2.3.1 Mise en œuvre d'outils de concertation et de collaboration.	
2.4 Former et outiller la communauté sur les besoins des étudiants en situation de handicap et à besoins particuliers.	2.4.1 Élaboration d'outils et de formations.	
2.5 Soutenir des actions visant à améliorer l'accessibilité aux études des étudiants appartenant à des groupes sous-représentés (étudiants autochtones, de première génération, issus des milieux ruraux, etc.).	2.5.1 Mise en œuvre d'actions visant l'accessibilité aux études.	

Enjeu 3 : Émergence de nouveaux modes d'apprentissage, de nouvelles formules pédagogiques et d'outils technologiques.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
3.1 Développer des projets et des activités qui tiennent compte des nouvelles réalités pédagogiques et technologiques, en tirant profit des nouvelles technologies et en ayant recours à des solutions plus modernes.	3.1.1 Développement de projets novateurs et diversification des méthodes et des pratiques pédagogiques.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-8 Soutenir les initiatives des programmes en lien avec la technopédagogie. • JO-9 Soutenir les communautés de pratique.
3.2 Encourager des pratiques pédagogiques et de gestion innovantes et des modes d'enseignement adaptés aux besoins des étudiants et du marché du travail.	3.2.1 Création de nouvelles modalités d'enseignement et d'apprentissage de pointe et développement d'un volet « apprentissage en milieu de travail ».	<ul style="list-style-type: none"> • JO-10 Soutenir les initiatives des programmes techniques pour le développement des situations d'apprentissage en milieu de travail (AMT). • JO-11 Stimuler le recours aux pratiques de pédagogie inclusive en situation d'enseignement et d'évaluation.
3.3 Améliorer les infrastructures technopédagogiques des collèges.	3.3.1 Infrastructures technopédagogiques améliorées.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-12 Optimiser l'utilisation des outils technopédagogiques.
3.4 Offrir un accompagnement et de la formation en matière de nouveaux outils technologiques.	3.4.1 Formations offertes.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-13 Offrir de l'accompagnement en matière de technopédagogie

Enjeu 4 : Pérennité et actualisation des ressources matérielles, technologiques, financières et immobilières.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
4.1 Planifier la hausse des effectifs étudiants prévue en s'assurant que nos ressources et infrastructures répondent aux besoins de notre établissement.	4.1.1 Augmentation des infrastructures et des ressources matérielles, technologiques, financières et immobilières.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-14 Soutenir les demandes d'achat d'équipements et d'outils technologiques permettant l'émergence de nouveaux modes d'apprentissage ou de nouvelles formules pédagogiques. • JO-15 Aménager les espaces d'enseignement pour favoriser l'émergence de nouveaux modes d'apprentissage ou de nouvelles formules pédagogiques.
4.2 Aménager, rénover ou créer des espaces adaptés aux besoins des étudiants, des programmes d'études et des activités parascolaires.	4.2.1 Aménagement, rénovation et création d'espaces.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-16 Maintenir et moderniser les installations physiques du Cégep. • JO-17 Développer de nouveaux partenariats pour la location d'espaces spécialisés. • JO-18 Mettre en œuvre la construction et l'aménagement d'une résidence étudiante.
4.3 Développer les infrastructures réseautiques et infonuagiques et assurer la sécurité des actifs informationnels, notamment en déployant des stratégies et des outils en matière de cybersécurité.	4.3.1 Développement des infrastructures et utilisation accrue de l'infonuagique.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-19 Implanter un programme d'entretien préventif, par phases, en débutant par les systèmes critiques qui ont un impact sur le bon déroulement des opérations du Cégep.

Enjeu 4 : Pérennité et actualisation des ressources matérielles, technologiques, financières et immobilières.

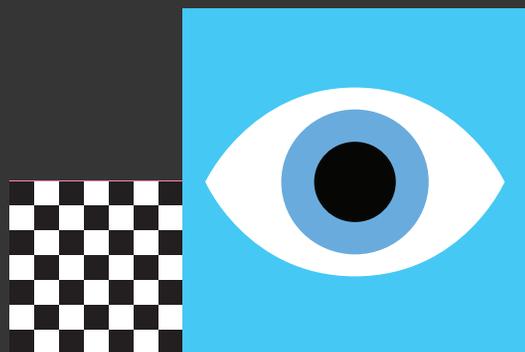
OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
4.4 Poursuivre et améliorer la mise en place des différents processus par l'accompagnement et la simplification de ceux-ci.	4.4.1 Déploiement de stratégies et d'outils. 4.4.2 Accompagnement, simplification et efficience des processus.	<ul style="list-style-type: none"> ● JO-20 Collaborer avec l'équipe des TI à la révision des processus existants. ● JO-21 Collaborer avec l'équipe des TI à la formation des employés sur de nouveaux processus ou en place.
4.5 Développer une stratégie de développement des affaires et partenariale pour assurer la rentabilité et l'autofinancement.	4.5.1 Diversification des revenus.	<ul style="list-style-type: none"> ● JO-22 Réfléchir à des façons de tirer des revenus des services offerts à la communauté.

Enjeu 5 : Implication en recherche, innovation, développement, participation aux enjeux sociétaux actuels et implication dans la communauté.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
5.1 Développer et diversifier les activités de recherche, d'innovation et de développement.	5.1.1 Hausse et diversification des projets et des sources de financement.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-23 Soutenir les projets de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage, notamment ceux qui permettraient de favoriser l'émergence de nouveaux modes d'apprentissage ou de nouvelles formules pédagogiques. • JO-24 Offrir de la formation sur diverses thématiques pédagogiques et technopédagogiques. • JO-25 Encourager la participation des étudiants et des étudiantes à des projets de recherche.
5.2 Mettre en œuvre des projets innovants et créatifs qui favorisent le rayonnement de l'établissement et qui positionnent le Cégep comme un acteur engagé dans sa communauté.	5.2.1 Hausse de la visibilité des projets réalisés et de l'expertise disponible.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-26 Promouvoir les projets réalisés. • JO-27 Faire preuve de créativité en matière de rayonnement.
5.3 Promouvoir l'offre de services à la communauté et faciliter l'accès à nos services-conseils.	5.3.1 Promotion des services offerts.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-28 Promouvoir les services offerts à la communauté.
5.4 Développer des initiatives en matière d'internationalisation et d'interculturalisme.	5.4.1 Mise en œuvre de projets.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-29 Soutenir le développement du comité interculturel. • JO-30 Développer diverses initiatives en matière d'internationalisation.

Enjeu 6 : Offrir un milieu de vie permettant d'attirer et de retenir du personnel qualifié tout en favorisant le développement du sentiment d'appartenance au Cégep.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
6.1 Attirer et acquérir le personnel qualifié en vue de contribuer au développement de l'organisation.	6.1.1 Mise en œuvre de stratégies d'attraction et d'acquisition de talents.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-31 Créer et mettre en œuvre de nouveaux moyens de communication permettant au personnel de partager leurs réalisations ou des informations d'intérêt pour la communauté du Cégep.
6.2 Mobiliser et retenir les employés afin de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à l'organisation.	6.2.1 Mise en œuvre de stratégies de mobilisation et de rétention des employés.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-32 Offrir au personnel des activités permettant de développer un sentiment d'appartenance à leur département/service et au Cégep.
6.3 Favoriser le développement professionnel des employés et accroître la reconnaissance de leur contribution.	6.3.1 Mise en œuvre de stratégies de développement professionnel et de reconnaissance des contributions.	<ul style="list-style-type: none"> • JO-32 Favoriser le développement professionnel.



**COLLÈGE
CONSTITUANT
DE L'ASSOMPTION**



COLLÈGE CONSTITUANT DE L'ASSOMPTION

Enjeu 1 : Développement et diversification de l'offre de formation collégiale pour répondre aux besoins, aux attentes et à la réalité de Lanaudière.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
1.1 Développer et diversifier, au secteur régulier et au secteur de la formation continue et des services aux entreprises, la carte des programmes et des formations.	1.1.1 Hausse et diversification des programmes et des formations.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-1 Implanter les programmes autorisés par le Ministère. • LA-2 Saisir les opportunités d'appel de projets pour les nouveaux programmes.
1.2 Renforcer les liens avec la communauté, les établissements d'enseignement ainsi que les différents partenaires du milieu.	1.2.1 Hausse des partenariats.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-3 Créer un milieu de vie inclusif, ancré dans sa communauté et ouvert sur le monde (voir 2.1).
1.3 Augmenter l'attractivité des programmes et des cours offerts.	1.3.1 Maintien ou hausse des inscriptions.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-4 Faire la promotion de « l'expérience étudiante » par la mise en œuvre d'une stratégie de communication optimale.
1.4 Élaborer et actualiser les versions locales de notre offre de formation en s'assurant qu'elle réponde aux besoins et aux intérêts des étudiants, des employeurs de la région et des universités.	1.4.1 Développement de nouvelles modalités de formation.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-5 Développer des grilles de programmes compatibles avec des modes alternatifs d'apprentissage tels que l'alternance travail-étude (ATE) et l'apprentissage en milieu de travail (AMT).
1.5 Mettre en œuvre des projets favorisant la fluidité des parcours de formation.	1.5.1 Élaboration de projets interordres.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-6 Bonifier l'expérience étudiante au collégial en concertation avec les ordres d'enseignement secondaire et universitaire.

Enjeu 2³ : Inclusion et réussite d'un effectif étudiant de plus en plus hétérogène, aux besoins variés et aux parcours et rythmes scolaires diversifiés.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
2.1 Développer des projets et des activités qui tiennent compte des caractéristiques, des valeurs et des habitudes des nouvelles générations d'étudiants.	2.1.1 Mise en œuvre de projets novateurs.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-7 Planifier et animer une programmation d'activités scolaires, parascolaires et communautaires.
2.2 Développer et diversifier des mesures d'aide pour soutenir la réussite des étudiants.	2.2.1 Hausse et diversification des mesures d'aide aux étudiants.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-8 Mettre en œuvre un processus d'accueil et d'intégration pour tous les étudiants dès l'admission.
2.3 Bonifier la collaboration et la synergie des différents services des collèges autour de la réussite des étudiants.	2.3.1 Mise en œuvre d'outils de concertation et de collaboration.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-9 Créer une culture de travail encourageant le décloisonnement entre les services.
2.4 Former et outiller la communauté sur les besoins des étudiants en situation de handicap et à besoins particuliers.	2.4.1 Élaboration d'outils et de formations.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-10 Organiser des activités de sensibilisation et d'accompagnement pour les étudiants et les membres du personnel.
2.5 Soutenir des actions visant à améliorer l'accessibilité aux études des étudiants appartenant à des groupes sous-représentés (étudiants autochtones, de première génération, issus des milieux ruraux, etc.).	2.5.1 Mise en œuvre d'actions visant l'accessibilité aux études.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-11 Poursuivre l'amélioration continue des mesures d'accompagnement des étudiants du cheminement <i>Tremplin DEC</i>. • LA-12 Mettre en place un processus d'accueil et d'accompagnement des étudiants internationaux.

3 : Les actions de cette section s'arriment à celles contenues dans le plan d'aide à la réussite du collège constituant de L'Assomption.

Enjeu 3 : Émergence de nouveaux modes d'apprentissage, de nouvelles formules pédagogiques et d'outils technologiques.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
3.1 Développer des projets et des activités qui tiennent compte des nouvelles réalités pédagogiques et technologiques, en tirant profit des nouvelles technologies et en ayant recours à des solutions plus modernes.	3.1.1 Développement de projets novateurs et diversification des méthodes et des pratiques pédagogiques.	<ul style="list-style-type: none"> ● LA-13 Explorer de nouvelles méthodes d'enseignement et de nouveaux modes d'apprentissage.
3.2 Encourager des pratiques pédagogiques et de gestion innovantes et des modes d'enseignement adaptés aux besoins des étudiants et du marché du travail.	3.2.1 Création de nouvelles modalités d'enseignement et d'apprentissage de pointe et développement d'un volet « apprentissage en milieu de travail ».	<ul style="list-style-type: none"> ● LA-14 Privilégier une approche pédagogique centrée sur les situations authentiques.
3.3 Améliorer les infrastructures technopédagogiques des collèges.	3.3.1 Infrastructures technopédagogiques améliorées.	<ul style="list-style-type: none"> ● LA-15 Optimiser l'utilisation des outils technopédagogiques à travers l'ensemble de la communauté.
3.4 Offrir un accompagnement et de la formation en matière de nouveaux outils technologiques.	3.4.1 Formations offertes.	<ul style="list-style-type: none"> ● LA-16 Faire connaître les ressources technologiques et numériques disponibles. ● LA-17 Offrir de l'accompagnement aux utilisateurs quant aux ressources technopédagogiques disponibles.

Enjeu 4 : Pérennité et actualisation des ressources matérielles, technologiques, financières et immobilières.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
4.1 Planifier la hausse des effectifs étudiants prévue en s'assurant que nos ressources et infrastructures répondent aux besoins de notre établissement.	4.1.1 Augmentation des infrastructures et des ressources matérielles, technologiques, financières et immobilières.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-18 Adapter notre environnement à la nouvelle réalité technologique.
4.2 Aménager, rénover ou créer des espaces adaptés aux besoins des étudiants, des programmes d'études et des activités parascolaires.	4.2.1 Aménagement, rénovation et création d'espaces.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-19 Aménager les espaces communs en vue de créer un milieu de vie stimulant pour l'ensemble de la communauté (voir 1.2).
4.3 Développer les infrastructures réseautiques et infonuagiques et assurer la sécurité des actifs informationnels, notamment en déployant des stratégies et des outils en matière de cybersécurité.	4.3.1 Développement des infrastructures et utilisation accrue de l'infonuagique.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-20 Recourir à l'infonuagique dans le cadre de la transformation numérique lorsque possible. • LA-21 Mettre en place des mesures de sécurité et former la communauté selon les bonnes pratiques en matière de cybersécurité.
4.4 Poursuivre et améliorer la mise en place des différents processus par l'accompagnement et la simplification de ceux-ci.	<p>4.4.1 Déploiement de stratégies et d'outils.</p> <p>4.4.2 Accompagnement, simplification et efficacité des processus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • LA-22 Collaborer avec l'équipe des TI à la révision des processus existants. • LA-23 Collaborer avec l'équipe des TI à la formation des employés sur de nouveaux processus ou le changement de processus en place.
4.5 Développer une stratégie de développement des affaires et partenariale pour assurer la rentabilité et l'autofinancement.	4.5.1 Diversification des revenus.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-24 Optimiser les offres de services à la communauté (voir 5.3).

Enjeu 5 : Implication en recherche, innovation, développement, participation aux enjeux sociétaux actuels et implication dans la communauté.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
5.1 Développer et diversifier les activités de recherche, d'innovation et de développement.	5.1.1 Hausse et diversification des projets et des sources de financement.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-25 Saisir les opportunités de projets en recherche, innovation, développement et implication dans la communauté.
5.2 Mettre en œuvre des projets innovants et créatifs qui favorisent le rayonnement de l'établissement et qui positionnent le Cégep comme un acteur engagé dans sa communauté.	5.2.1 Hausse de la visibilité des projets réalisés et de l'expertise disponible	<ul style="list-style-type: none"> • LA-26 Promouvoir les projets réalisés (voir 4.5).
5.3 Promouvoir l'offre de services à la communauté et faciliter l'accès à nos services-conseils.	5.3.1 Promotion des services offerts.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-27 Faire connaître les offres de services.
5.4 Développer des initiatives en matière d'internationalisation et d'interculturalisme.	5.4.1 Mise en œuvre de projets.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-28 Poursuivre les projets humanitaires et voyages éducatifs existants dans le cadre des programmes d'études. • LA-29 Explorer de nouvelles opportunités de projets.

Enjeu 6 : Offrir un milieu de vie permettant d'attirer et de retenir du personnel qualifié tout en favorisant le développement du sentiment d'appartenance au Cégep.

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIONS PRIORITAIRES
6.1 Attirer et acquérir le personnel qualifié en vue de contribuer au développement de l'organisation.	6.1.1 Mise en œuvre de stratégies d'attraction et d'acquisition de talents.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-30 Mettre en valeur notre milieu de vie auprès des candidats potentiels.
6.2 Mobiliser et retenir les employés afin de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à l'organisation.	6.2.1 Mise en œuvre de stratégies de mobilisation et de rétention des employés.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-31 Encourager l'esprit de communauté.
6.3 Favoriser le développement professionnel des employés et accroître la reconnaissance de leur contribution.	6.3.1 Mise en œuvre de stratégies de développement professionnel et de reconnaissance des contributions.	<ul style="list-style-type: none"> • LA-32 Démocratiser les gestes de reconnaissance. • LA-33 Favoriser le développement professionnel.